

## Enseignement

### Cent millions pour financer les accords sectoriels

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi la mobilisation d'une enveloppe de 100 millions d'euros pour financer en 2017 et 2018 la mise en œuvre de différents accords sectoriels qui permettront de renforcer l'encadrement dans l'enseignement obligatoire, supérieur et de promotion sociale. Par ailleurs, ce même gouvernement a décidé d'octroyer une subvention de 226 000 d'euros aux services d'accrochage scolaire (les Sas). Cette subvention permettra aux Sas de prendre en charge l'ancienneté de leur personnel sans devoir puiser dans leurs frais de fonctionnement. **BdO**